

SI Nic

- enquête au 12
- 1809 presbytère chapelle
- 1813 chapelle
- 1814 état des lieux

Respon

en réponse aux questions proposées, par la Courbe adressée
à M^{rs} Les Curés et Desservants du diocèse de Quimper,
de la part de Monsieur l'évêque, et par Messieurs Les
vicaires généraux en son absence.

1^{mo} Quel est le patron &c.

R. St nicaze est le patron de l'église succursale de la commune
de St nic.

2^{do} Combien Dames, Combien de Communians dans la dite succursale &c.

R. je crois pouvoir porter la population de cette succursale
à 1800 Dames au moins, dont 1200 Communians. Le
peu de résidence que j'y ay pu faire ne me pas permis
d'avoir la dessus de donner plus et déterminer.

3^{to} quel nombre de prêtre &c.

R. Dans des tems plus heureux, un vicaire au moins eut
secondé les travaux du pasteur de cette Commune. aujourd'hui
un seul desservant est désigné pour remplir cette tâche. il seroit
à souhaiter que les circonstances pussent lui donner un secondaire.
il se rapporteroit au chapitre de m. Leveque et de son Conseil.

6^{lo} quel sont vos noms, prénoms, lieu de naissance année de promot. &c.

Reponse... guillaume Tharodon ne a douarnenez le
quatre mars 1739 fait prêtre au mois de Septembre
1763. Seul prêtre nommé a la desserte de M^{re}
a la 1^{re} question jay, messieurs, l'honneur de vous observer
que en vertu Du Consentement par écrit de m^{re}gneur, et
pour des causes graves, jay persisté de retourner a mon
poste jusqu'à ce quil me soit autrement ordonné. ou
ma fait esperer qu'on m'y feroit suppléer par un autre
jusqu'à ce mes forces me permettent d'y retourner et
d'y remplir le D^u de ^{ma} charge.

8.0 outre l'Eglise Succursale, est encore dans cette Commune une
Chapelle grande et decente qui na jamais ~~été~~ Cesse de servir
a l'usage du culte, et qui par conséquent n'exige aucune
reclamation aupres du gouvernement pour étre continuée
au meme usage.

9.0 point d'autre Chapelle domestique, ni doratoire particuler

voila, messieurs, des reponses cathégoriques aux questions,
proposées dans la Circulaire que vous nous avez adressée.
je crois y avoir pleinement satisfait. au moins ai je
desiré ne rien omettre d'essentiel ^{au but} a l'objet de cette Circulaire.
ma santé bien loin de se rétablir, s'affoiblit de jour en jour.
les chagrins qui me devorent ne sont guère propres a
me remettre. je ne suis plus Connouissable, tant je suis
Change. une fièvre lente ma tellement miné qu'a

peine puis-je tenir sur les jambes. Le mes
affaires de famille etant terminées peut être ma
tête se relâcherait-elle. mais tous les maux que j'ay
eu fondre tous sur coup sur cette famille infortunée
mont tellement ébranlé le Cerveau, que j'aurai peine à
me remettre
j'ay l'honneur d'être très respectueusement

messieurs

Votre très humble
et très obéissant fils

a Douarnenez le 6 fevrier 1804 J^e Shardan nommé
à la Succursale de St nic

22 juin 1809.

Canton De Châteaume.

Commune

De

St. vic.

Le logement du Deservant
est une maison affermée aux
habitants de la commune.

Les réparations les plus urgentes
sont faites; mais elle a
besoin d'essentielles.

François Marton
Deservant de St. vic.

22 Juin 1809.

Canton De Châteaumont

Commune
De
St. Orie.

La Chapelle De St. Pierre est
utile au culte.

Celles De La Chapelle-Neuve & L
De St. Jean peuvent être
vendues pour les réparations
De L' Eglise Paroissiale.

François Martin
Député De St. Orie.

St. Val 23 Mars 1813.

Monsieur,

La chapelle de St. Fôme est la seule utile & —
nécessaire au culte & appartenante à la Paroisse.

J'ai l'honneur de vous saluer avec un parfait
dévouement,

François Maillon
D^e St. Val.

St. n^o 13 juillet 1814.

Monsieur,

Je vous envoie cy-inclus les renseignements que j'ai pu trouver
Des biens & Revenus De M^{re} Parroisse. un Rentier De 1788 m'a
Donné une parfaite connaissance des dits biens, comme je vous les
Mets dans les tableaux, & la Publication du Rentier m'en a fourni de
leur vente, comme je les Marque par S. Cependant on m'a paru
qu'il n'y a que le quillier en plomodiern, & Bois taillis & un Morceau
Des terres sur M^{re} Parroisse, ^{qui ne sont pas vendus} Mais comme on ne s'est ^{pas} venu m'expliquer après
les dites publications & de crainte d'être taxé de négligence j'ai
Cru avec raison les laisser comme non-vendus, & je m'empresse
De vous envoyer mon travail. une chose me fait peine: si tous les
biens sont vendus, mon exil de si long-temps ne pourra sortir de
son état déplorable. & ce n'est pas ma faute, mais faute d'argent,
n'ayant qu'avec peine de quoi faire l'office divin.

Le presbytère est aliéné 70 à M^{re}. Cornier, qui l'a cédé au maire
De la Paroisse qui est habitant. Son vicaire & Curé de M^{re}, & un
Trois Cils sont les Propres & Capables De remplir les fonctions
fonction.

Thomas Le Doaré, adjoint,
Perré Letreille De Porcellet,
Jean Morelle Du Moulin De Brenalen.

J'ai l'honneur de vous saluer avec respect,

François Martin
Député de St. n^o.

10^e
23 15
33 15

Noms Des Paroisses.	Biens Ruraux.	Valeur Maisons. Caf	Valeur Capitale.	Produit annuel.	Rentes Restituees.	Rentes par Loy & Don- ations.	Rentes De Fondations.	Charges.	Revenu net.	Observations.
St Nic.	Brieyalot.		3 L.	de tiers.			des deux tiers.	inconnues.	des 2 tiers.	
	Parc Saint yon		3	id.			id.	id.	id.	
	Parc ad Balbon		6	id.			id.	id.	id.	
	Fondation de Louis Ansquet.		10	id.			id.	id.	id.	
	Celle de Jean- ne Laysse De trohôn	Valeur capt. 4445	12	id.			id.	id.	id.	
	Celle de Guill- aume Le Moal.		6	id.			id.	id.	id.	
	une Rente constituée sur l'exploitation		16. 105	id.			id.	id.	id.	
	Fondation de Catherine Martin.		5	id.			id.	id.	id.	
	Ty Saint Comel Lion Dorn		7	id.			id.	id.	id.	
	Le presbytère et ses attenants.		12	id.			id.	id.	id.	
Plomodiern.	Le quillidec Mandé de Penhoat		10	id.			id.	id.	id.	
	une Piece de terre à Mou- gren		12	id.			id.	id.	id.	
Argot.	une autre nom- mée Guen-bras.	produit annuel 126 ^{fr} 75 95 ^{fr} 50 222 ^{fr} 25	3	id.			id.	id.	id.	
Plonevez- Porzai.	Parc ad feu- launie		2 Boipeaux et demi d'orge.	id.			id.	id.	id.	
			3 L.	id.			id.	id.	id.	
			95 ^{fr} 50							
			108							

fait & arrêté à St Nic le 15 juillet 1814.
François Martin
Grand de St. Nic.

Etat des Biens & Revenus de la fabrique de St. Nic.

Noms des Paroisses.	Biens Ruraux.	Maisons.	Valeur Capitale.	Produit Annuel.	Rentes Restituées.	Rentes pay Leys & Donations.	Rentes de fondations.	Charges.	Revenu Net.	Observations.
St. Nic.	Coateret & 2 Petits Bois taillis	produit annuel 23. 74	23 L. 15 S.	2 Liers.			Les Deux liers.	inconnues . . .	des 2 liers.	
	Port-à-Sion & un Morceau de terre Cortéque de Pen- hoat		2 Boisseaux de froment, 2 de Seigle, 2 Doyes & 2 Chapons	dem.			dem.	dem.	idem.	rendu s.
	Marrois de Penchoat	3	16 L. 10 S.	2			2	2	2	
	Lisilyuay	15	15	2						
	de fondation de M. Legerren Ptes	7	7	7			29 L.	2	29 L.	
	Flanqueden	9	2 1/2 - 9	des liers.			des 2 liers	2	des 2 liers.	
	Kion	30	30	2			2	2	2	4.
	Penavouer		6	2			2	2	2	4.
	Port-à-queré		9	2			2	2	2	4.
	Port-à-Gall	9	9	2			2	2	2	4.
	K. Nassily, Lénor- vo, quillien		94. 10 S.	2			2	2	2	
	Port Guillou- Riou	3	3	2			2	2	2	
	Marrois de Penber	3	3	2			2	2	2	
	Touldieren	3	3	2			2	2	2	
	Port-à-Lauré	3	3	2			2	2	2	
	Marrois de K. Virryad	18. 126 75	18. 282 108 3 1/2	2						